



## **EURO DISNEY S.C.A. Met en oeuvre un regroupement d'actions**

- **Regroupement d'actions par voie d'échange à raison d'une action nouvelle pour 100 actions anciennes**
- **Date de début des opérations de regroupement fixée au 3 décembre 2007**
- **Prise en charge des frais de courtage relatifs aux ordres d'achat ou de vente intervenant durant les six premières semaines suivant la mise en oeuvre du regroupement, dans la limite de 7 euros par actionnaire**

(Marne-la-Vallée, le 8 novembre 2007) Euro Disney S.C.A. (la "Société"), société mère d'Euro Disney Associés S.C.A., société d'exploitation de Disneyland® Resort Paris, a annoncé aujourd'hui la mise en oeuvre d'un regroupement d'actions par voie d'échange à raison d'une action nouvelle pour 100 actions anciennes, tel que ce dernier a été autorisé par les actionnaires de la Société.

Les opérations de regroupement débuteront le 3 décembre 2007 selon les termes de l'avis de regroupement des actions à paraître au Bulletin des annonces légales obligatoires le 9 novembre 2007.

Les actionnaires de la Société se verront attribuer 1 action nouvelle de 1 euro de valeur nominale contre 100 actions anciennes de 0,01 euro de valeur nominale chacune. A l'issue du regroupement, le capital social de la Société devrait représenter 38 976 490 actions.

Les actionnaires détenant un nombre d'actions anciennes correspondant à un multiple de 100 se verront attribuer automatiquement, par leur intermédiaire financier<sup>(1)</sup>, 1 action nouvelle pour chaque lot de 100 actions anciennes, sans avoir à effectuer une quelconque démarche ou formalité.

Les actionnaires détenant un nombre d'actions anciennes ne correspondant pas à un multiple de 100 devront faire leur affaire personnelle, en contactant leur intermédiaire financier, de la vente de leurs actions anciennes formant rompus ou de l'achat du nombre d'actions nécessaire pour procéder au regroupement de ces actions. Ils disposeront pour se faire d'un délai de deux ans à compter de la date de début des opérations de regroupement. La Société prendra à sa charge, dans la limite d'un montant de 7 euros TTC par actionnaire, les frais de courtage relatifs auxdits ordres d'achat ou de vente intervenant dans les six semaines suivant la date de début des opérations de regroupement, soit jusqu'au 11 janvier 2008.

Les actions de la Société non regroupées (code ISIN: FR0000125874) conserveront leur cotation sur le marché des valeurs radiées pendant un délai de six mois à compter de la date de début des opérations de regroupement, soit jusqu'au 3 juin 2008. Passé cette date, les actionnaires souhaitant négocier des actions non regroupées pourront le faire sur le marché de gré à gré jusqu'au 3 décembre 2009.

Passé le 3 décembre 2009, les actions nouvelles non réclamées par les ayants droit seront vendues sur Euronext Paris et le produit net de la vente sera tenu à leur disposition pendant dix ans sur un compte bloqué ouvert au nom de la Société auprès de BNP Paribas Securities Services. A l'expiration de ce délai, les sommes seront versées à la Caisse des dépôts et consignations et resteront à leur disposition conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Dès le 3 décembre 2007, les actions regroupées de la Société seront négociables sur Eurolist d'Euronext Paris.

Nous recommandons aux actionnaires, qui doivent procéder à l'achat d'actions nécessaires ou à la vente de leurs actions anciennes formant rompus, de contacter leur intermédiaire financier dans les meilleurs délais afin de faciliter les opérations de regroupement, c'est-à-dire dès le 3 décembre 2007 ou dans les jours qui suivent. Pour toute question ou tout complément d'information, les actionnaires sont invités à contacter la Société au numéro vert<sup>(2)</sup> suivant : 00800 03 12 2007 ou à consulter son site internet : [www.eurodisney.com](http://www.eurodisney.com).

<sup>(1)</sup> Intermédiaire financier: toute banque de détail ou toute société de courtage, et pour les actionnaires au nominatif pur Caceis-CT, le teneur du registre au nominatif de la Société.

<sup>(2)</sup> Numéro gratuit depuis la France, la Belgique, l'Espagne, les Pays-Bas et le Royaume Uni (à partir d'un poste fixe). Depuis les autres pays, appelez le + 33 (0) 1 64 74 58 94.

.....

**Communication Corporate**  
**Pieter Boterman**  
**Tel: +331 64 74 59 50**  
**Fax: +331 64 74 59 69**  
**e-mail : [pieter.boterman@disney.com](mailto:pieter.boterman@disney.com)**

**Relations Investisseurs**  
**Olivier Lambert**  
**Tel: +331 64 74 58 55**  
**Fax: +331 64 74 56 36**  
**e-mail : [olivier.lambert@disney.com](mailto:olivier.lambert@disney.com)**

**Direction de la Communication**  
**Jeff Archambault**  
**Tel: +331 64 74 59 50**  
**Fax: +331 64 74 59 69**  
**e-mail : [jeff.archambault@disney.com](mailto:jeff.archambault@disney.com)**

*Prochain communiqué de presse : Résultats du premier trimestre en janvier 2008*

Toutes les informations financières peuvent être consultées sur notre site internet [www.eurodisney.com](http://www.eurodisney.com)

**Code ISIN : FR0000125874**  
**Code Reuters : EDL.PA**  
**Code Bloomberg : EDL FP**

---

*Le Groupe exploite le site de Disneyland® Resort Paris qui comprend le Parc Disneyland®, le Parc Walt Disney Studios®, 7 hôtels à thèmes d'une capacité totale d'environ 5 800 chambres (sans tenir compte d'environ 2 400 chambres des hôtels exploités par des partenaires tiers, localisés sur le site), deux centres de congrès, le centre de divertissements Disney® Village et un parcours de golf de 27 trous. L'activité du Groupe comprend également le développement d'un site de 2 000 hectares, dont la moitié reste à développer. Les actions d'Euro Disney S.C.A. sont inscrites et cotées sur Euronext Paris.*